## NORME INTERNATIONALE

ISO 8588

Deuxième édition 2017-07

## Analyse sensorielle — Méthodologie — Essai "A" - "non A"

Sensory analysis — Methodology — "A" – "not A" test

## iTeh Standards (https://standards.iteh.ai) Document Preview

ISO 8588:2017

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/c3ee6688-3fb1-4b83-9d64-a1b1515ee2e3/iso-8588-2017



# iTeh Standards (https://standards.iteh.ai) Document Preview

ISO 8588:2017

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/c3ee6688-3fb1-4b83-9d64-a1b1515ee2e3/iso-8588-2017



#### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office Ch. de Blandonnet 8 • CP 401 CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland Tel. +41 22 749 01 11 Fax +41 22 749 09 47 copyright@iso.org www.iso.org

Som	imaire	Page
Avant	:-propos	iv
1	Domaine d'application	1
2	Références normatives	
3		
4	Principe	2
5	Principe  Appareillage  Fighantillannage	2
6	Échantillonnage	2
7	Conditions générales d'essai	
8	Sujets	3
	<ul><li>8.1 Qualification, sélection, disposition</li><li>8.2 Nombre de sujets et évaluations</li></ul>	3 3
9	Mode opératoire	3
10	Expression des résultats	4
Anne	xe A (informative) Exemples d'utilisation de l'essai «A» – «non A»	6
Anne	xe B (informative) Extraits de tableaux de distribution χ² et de distribution normale centrée réduite	10
	xe C (informative) Exemples de formulaires de réponses pour un essai «A» – «non A»	
Biblio	ographie (https://standards.iteh.ai)	13

## bocument i icvi

ISO 8588:2017

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/c3ee6688-3fb1-4b83-9d64-a1b1515ee2e3/iso-8588-2017

### **Avant-propos**

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir <a href="https://www.iso.org/directives">www.iso.org/directives</a>).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: <a href="https://www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html">www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html</a>

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 34, *Produits alimentaires*, souscomité SC 12, *Analyse sensorielle*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 8588:1987), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les modifications apportées sont les suivantes:

- ajout d'explications plus détaillées de tous les aspects de la méthode d'essai;
- ajout de la possibilité d'examiner plusieurs échantillons «non A» au cours d'un seul et même essai;
- présentation détaillée des calculs statistiques pour tous les exemples;
- ajout d'une méthode d'analyse des données permettant de traiter directement la nature unilatérale de l'essai «A» – «non A».

## Analyse sensorielle — Méthodologie — Essai «A» – «non A»

### 1 Domaine d'application

Le présent document spécifie un mode opératoire visant à déterminer s'il existe une différence sensorielle perceptible entre les échantillons de deux produits. La méthode est applicable lorsqu'il existe une différence probable pour une ou pour plusieurs propriétés sensorielles.

L'essai «A» – «non A» peut être appliqué en analyse sensorielle selon les manières suivantes:

- a) comme essai de différenciation, notamment pour l'évaluation des échantillons présentant par exemple, des variations dans l'apparence (rendant difficile l'obtention d'échantillons répétés strictement identiques) ou dans l'arrière-goût (rendant malaisée la comparaison directe);
- b) comme essai de reconnaissance, notamment pour déterminer si un sujet ou un groupe de sujets peut identifier un nouveau stimulus par rapport à un stimulus connu (par exemple, reconnaissance de la qualité de la saveur sucrée d'un nouvel édulcorant);
- c) comme essai de perception, pour déterminer la sensibilité d'un sujet à discriminer des stimuli.

L'essai «A» – «non A» ne permet pas d'évaluer si deux produits sont suffisamment similaires pour pouvoir être interchangeables (par exemple, pour les essais de similarité) car l'essai «A» – «non A» implique des évaluations répétées de mêmes produits par tous les sujets. Ces évaluations répétées contreviennent aux hypothèses de base liées à la validité statistique des résultats.

Des exemples d'application sont donnés en Annexe B.

NOTE Bi et Ennis[1] observent que l'estimation de la distance de discrimination d', comprise entre les échantillons «A» et «non A» est la même indépendamment de la nature des évaluations répétées au cours de l'essai, mais que l'estimation de la variance de d' dépend de la manière dont les évaluations répétées ont été réalisées. Par conséquent, le présent document ne contient aucune discussion d'ordre général relative à une analyse thurstonienne de la méthode «A» – «non A» ou à la puissance de l'essai. Les lecteurs intéressés par ce sujet sont renvoyés à la Référence [1] pour une explication plus détaillée.

#### 2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 3534-1, Statistique — Vocabulaire et symboles — Partie 1: Termes statistiques généraux et termes utilisés en calcul des probabilités

ISO 5492, Analyse sensorielle — Vocabulaire

ISO 8586:2012, Analyse sensorielle — Lignes directrices générales pour la sélection, l'entraînement et le contrôle des sujets qualifiés et sujets sensoriels experts

ISO 8589, Analyse sensorielle — Directives générales pour la conception de locaux destinés à l'analyse

#### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions de l'ISO 5492, pour les termes relatifs à l'analyse sensorielle, et de l'ISO 3534-1, pour les termes statistiques, s'appliquent.

#### ISO 8588:2017(F)

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <a href="http://www.electropedia.org/">http://www.electropedia.org/</a>.
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <a href="http://www.iso.org/obp">http://www.iso.org/obp</a>.

#### 4 Principe

Présentation à un sujet d'une série d'échantillons dont certains sont constitués du produit «A» alors que d'autres sont constitués d'un ou de plusieurs produits «non A». Pour chaque échantillon, le sujet doit indiquer si l'échantillon est un produit «A» ou «non A». Cet essai exige que le sujet connaisse le produit «A», par exemple en le familiarisant avec des échantillons connus du produit «A» avant de lui présenter les échantillons d'essai.

#### 5 Appareillage

L'appareillage doit être choisi par l'organisateur des essais, selon la nature du produit devant être analysé, le nombre d'échantillons, etc., et n'avoir aucune influence sur les résultats des essais.

Si des appareillages normalisés répondent aux besoins de l'essai, ils doivent être utilisés.

### 6 Échantillonnage

Se reporter aux normes relatives à l'échantillonnage pour l'analyse sensorielle du ou des produits à examiner.

S'il n'en existe pas, un accord doit être recherché entre les parties concernées.

## 7 Conditions générales d'essai

ISO 8588:2017

- **7.1** Définir clairement les objectifs de l'essai par écrit. 8-3 fb1-4b83-9d64-a1b1515ee2e3/iso-8588-2017
- **7.2** Réaliser chaque session d'essai dans des conditions empêchant toute communication entre les sujets jusqu'à la fin des évaluations.
- 7.3 Les locaux dans lesquels les essais sont conduits doivent être conformes à l'ISO 8589.
- **7.4** La manière dont les échantillons sont présentés ne doit pas permettre aux sujets de les identifier. Par exemple, lors d'un essai gustatif, il convient d'éviter toute différence de température ou d'apparence. Dissimuler toute éventuelle différence de couleur à l'aide, par exemple, d'un filtre lumineux, d'un éclairage tamisé ou de récipients opaques.
- **7.5** Coder uniformément les récipients contenant les échantillons d'essai en utilisant des nombres à 3 chiffres choisis au hasard pour chaque échantillon. Un code différent doit apparaître sur chaque échantillon d'essai d'un ensemble. Il est possible d'utiliser les deux mêmes codes (un pour l'échantillon «A» et l'autre pour le «non A») pour tous les sujets d'une même session d'essai; si plusieurs sessions sont exigées à la réalisation de l'essai, des codes différents seront utilisés d'une session à l'autre.
- **7.6** La quantité ou le volume de produit servi doit être identique pour tous les échantillons d'essai. Dans un essai gustatif, la quantité ou le volume à placer dans la bouche peut être spécifié. À défaut, les sujets doivent disposer d'instructions leur permettant d'évaluer la même quantité ou le même volume de chaque échantillon d'essai.